

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 23 avril 2024, au salon du personnel, à 19h00.

Membres	Présences
Madame Brigitte Bisailon, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sandra Gagné, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sophie Jaffelin, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Geneviève Lafontaine, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Camille Lalonde, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Cynthia Lamontage, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Lamoureux, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Carolina Massarelli, parent	<input type="checkbox"/>
Madame Mélina Ouimet-Blais, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Antoine Leblanc, directeur	<input checked="" type="checkbox"/>

1. **Mot de bienvenue et présences**

a. Accueil des membres

Madame Cynthia Lamontagne souhaite la bienvenue à tous.
Madame Carolina Massarelli est absente et remplacée par Madame Geneviève Lafontaine.

b. Ouverture de la séance

La réunion débute à 19h00

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Nous avons le quorum.

3. **Questions du public**

Nous n'avons pas de public.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour

(CÉGL.23-24.00025)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Annie Comtois, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 février 2024**

- Correction à faire au point 7 (pour toutes ces raisons)
- Opération photo : date à venir au mois de juin

(CÉGL.23-24.00026)

Il est proposé par Madame Cynthia Lamontagne, appuyée par Madame Sophie Jaffelin, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Budget 2023-2024**

6.1 Attestation des sommes reçues mesures protégées et dédiées.

- Présentation des différentes sommes par M. Leblanc et explication de la différence entre les sommes protégées et les sommes dédiées.

(CÉGL.23-24.00027)

Il est proposé par Madame Brigitte Bisailon et appuyé par Madame Sandra Gagné d'adopter le budget 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Budget initial 2024-2025 (service de garde et surveillance du midi)**

- Présentation du budget par M. Leblanc : il y aura plus de contribution demandée aux parents pour le service de garde. Il y aura également une légère augmentation des frais de surveillance du midi.
- À la suite d'une question, M. Leblanc explique pourquoi il y aura moins d'élèves l'année prochaine. Cela peut changer, puisqu'il peut y avoir de nouvelles inscriptions d'ici la rentrée scolaire.

(CÉGL.23-24.00028)

Il est proposé par Madame Geneviève Lafontaine et appuyé par Madame Camille Lalonde d'adopter le budget 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **Principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des fournitures scolaires ainsi que de la surveillance du midi 2024-2025**

- Présentation par Monsieur Leblanc des principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des fournitures scolaires.
- Il présente, également, les principes des coûts de la surveillance du dîner.
- Madame Suzie Lamoureux explique la réalité du matériel en classe. Les manuels ne sont plus adaptés, donc plus vraiment utilisés par les enseignants. Il faut donc, plus d'argent pour acheter des cahiers et autres matériels nécessaires. Madame Camille Lalonde explique la réalité différente des 3^e années qui n'ont pas de cahiers et pas d'agendas.
- Discussion sur l'utilité et le coût de l'agenda.

(CÉGL.23-24.00029)

Il est proposé par Madame Cynthia Lamontagne, appuyée par Madame Sophie Jaffelin d'adopter les principes d'encadrement des coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Sortie des élèves de 5^e année**

Madame Suzie Lamoureux présente la sortie au Ninja Factory qui aura lieu en juin. Il s'agit d'une activité à risque nécessitant une décharge signée par les parents.

(CÉGL.23-24.00030)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Annie Comtois d'adopter la sortie des élèves de 5^e année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **Autres sujets**

10.1 Correspondance du président

Aucune correspondance

10.2 Comité de parents (information de la déléguée)

Aucune information

10.3 Mot des membres de l'équipe-école

Madame Suzie Lamoureux décrit les différentes activités pour le mois de l'activité physique.

10.4 Mot des enseignants et professionnels

Madame Annie Comtois partage que les groupes GATSA vont aller à l'épicerie prochainement et que les Tsuki se poursuivent.

10.5 Mot de la direction

Monsieur Leblanc explique qu'un grand déménagement est à venir en début d'année scolaire à cause des travaux d'agrandissement.

La cérémonie des supers champions approche.

11. **Levée de la rencontre**

Levée de la rencontre à 19h45.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Antoine Leblanc
Directeur

Camille Lalonde
Secrétaire